

## COLLECTIF DES FAMILLES DE DISPARUS EN ALGERIE (CFDA)

**Communiqué :**  
**Journée mondiale de la liberté de la presse – Le journalisme n'est pas un crime !**

المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS

Collectif des  
Familles de  
Disparus en  
Algérie

En cette [journée mondiale de la liberté de la presse](#), le CFDA souhaite exprimer toute sa solidarité aux journalistes réprimés, arrêtés, détenus ou condamnés par les autorités algériennes simplement pour avoir exercé leur profession. Le CFDA soutient que la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté d'informer sont des libertés fondamentales et essentielles dans tout système.

Malgré les provisions établies dans la Constitution de décembre dernier garantissant la protection de ces droits fondamentaux, plusieurs journalistes sont actuellement poursuivis par la justice algérienne. Certains, à l'image de [Rabah Karèche](#), journaliste pour *Liberté*, sont toujours derrière les barreaux. Le tribunal de Tamanrasset a récemment rejeté la demande de liberté provisoire introduite par ses avocats.

Il y a un peu plus d'un an, le 22 avril 2020, les députés algériens avaient voté en faveur d'un projet de [réforme](#) du code pénal visant à « criminaliser » la diffusion d'informations considérées comme fausses et pouvant porter atteinte à « l'ordre public et la sûreté de l'État ». Depuis ce jour, la diffusion d'informations considérées comme « fausses » par les autorités est susceptible de mener à une peine de prison pouvant aller jusqu'à six ans. Le CFDA [condamnait](#) encore cette grave violation de la liberté d'expression, de la liberté d'informer et de la liberté de la presse dans un communiqué publié sur son site le 22 avril dernier, à l'occasion du premier anniversaire de ce vote.

À l'approche des prochaines élections législatives de juin 2021, la répression contre toute forme d'opposition et toute voix dissidente semble s'accroître. Le gouvernement algérien intensifie le musellement de la presse et poursuit ses journalistes. [Saïd Boudour](#), journaliste et défenseur des droits humains membre de la LADDH a récemment été condamné à deux mois de prison avec sursis pour « insultes à l'encontre du régime ». La semaine dernière, [Djamila Loukil](#), journaliste pour *Liberté* et son mari Kaddour Chouicha, vice-président de la LADDH avaient été arrêtés, conduit au commissariat, interrogé et relâchés à Oran. Ils sont tous sous contrôle judiciaire.

Dans ces conditions, le CFDA demande la libération immédiate et sans condition de Rabah Karèche et de tout journaliste détenu pour avoir exercé sa profession ainsi que l'abandon des poursuites contre tous les journalistes persécutés, arrêtés ou poursuivis par la justice. Le CFDA renouvelle sa position et exhorte le gouvernement algérien à cesser toute poursuite et intimidation à l'encontre des journalistes afin qu'ils puissent exercer leur mission librement.

Le CFDA dénonce toute forme d'intimidation et de poursuites à l'encontre de journalistes, blogueurs ou militants, et appelle les autorités à mettre un terme à la vague de répression violente à l'encontre de toute voix dissidente, notamment au sein du Hirak, mouvement populaire pacifique.

Paris, le 3 mai 2021  
Nassera Dutour  
Présidente du CFDA